

# CHARTRE ÉTHIQUE



## Capital et participations financières

La société Esope SAS est entièrement contrôlée par ses deux associés Annick Saimpert et Olivier Lacolley. Aucun de ses clients, ni fournisseur, ni aucun éditeur ou prestataire informatique ne participe au capital.

Annick Saimpert et Olivier Lacolley ne sont titulaires, par ailleurs, d'aucune participation financière chez un client, ni chez un éditeur ou prestataire de service informatique.

## Prestataires de service

Esope n'est pas vendeur, ni éditeur de logiciel informatique.

Aucune rétribution en provenance d'un prestataire informatique ou d'un éditeur de logiciel, qui pourrait influencer des recommandations, n'est jamais acceptée par Esope.

Les conditions sont donc réunies pour qu' Esope puisse donner des conseils et émettre des recommandations à ses clients de façon totalement objective.

## Clients

Esope produit des rapports et analyses pour l'usage propre et unique de ses clients, dans le cadre des missions qui lui sont confiées. Ces rapports et analyses restent totalement confidentiels vis à vis des autres clients et tiers.

Par ailleurs, Esope s'engage à ne pas transmettre d'informations concernant l'un de ses clients, à un autre client, ou bien à un tiers. Cet engagement figure également dans les contrats de travail de ses salariés.

## Prise de parole et recherches

Esope est amené à préparer certains ouvrages (livres blancs) ou à effectuer des présentations, en dehors de ses missions. Les objectifs de ces ouvrages et collaborations sont alors d'apporter une contribution à des recherches, à des opinions ou bien à une diffusion d'informations, dans un domaine où Esope possède une expertise, dans l'intérêt général de ses client.

Esope s'engage alors à ne jamais citer explicitement de clients, ni de prestataires, dans ces ouvrages et collaborations.